

**PROVINCE DE QUÉBEC
PAROISSE DE SAINT-SULPICE
COMTÉ DE L'ASSOMPTION (QUÉBEC)**

Le 13 novembre 2013

Séance régulière du Conseil tenue le 13 novembre 2013 à 19h00 au lieu ordinaire des assemblées du Conseil sous la Présidence de Monsieur Le Maire Michel Champagne, sont également présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Maurice Prud'homme, Simon Bédard, Denys Spénard, Steve Mador, Julie Goulet et Pierre Imbault.

Était aussi présente la Directrice Générale et Secrétaire-Trésorière Madame Marie-Josée Masson

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR :

Rés. 13-205

ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
L'ordre du jour proposé tel que rédigé

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Paule Héту, questions au sujet des montants pour fins de par et de l'échéancier pour un amendement.

Madame Dianne Parizeault, copie des procès verbaux, travaux d'aqueduc et d'égout sur la rue Notre-Dame.

PROCÈS-VERBAUX MOIS DE NOVEMBRE 2013 – POUR ADOPTION

Rés. 13-206

PROCÈS-VERBAUX

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :
Les procès-verbaux du mois d'octobre 2013 tels que rédigés.

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Rés. 13-207

DÉPÔT ET ADOPTION DU RAPPORT SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS
Le rapport sur la situation financière tel que déposé

COMPTES & FACTURES – POUR ADOPTION.

Rés. 13-208

COMPTES & FACTURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard
ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme
ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS QUE :
Tous les comptes présentés soient acceptés, payés et que les chèques soient expédiés.

Je, soussignée, certifie par la présente, que des crédits budgétaires sont disponibles au budget de fonctionnement pour les dépenses décrites à la lecture des listes des comptes à payer fournies pour un montant de 206,190.54\$ (Chèques fournisseurs 17148 à 17292) et que le chèque 17185 soit retenue pour éclaircissement.

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE – ADOPTION

Rés. 13-209

DISCOURS DE MONSIEUR LE MAIRE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le discours de Monsieur Le Maire et qu'il soit publié dans le Journal "L'Écrivain Public", lequel est diffusé sur le territoire de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice et que l'assemblée spéciale sur le budget soit le mercredi 18 décembre 2013 à 19h00.

Tel que stipulé à l'article 955, du Code Municipal, une liste a été déposée de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25,000.00\$ ou tous contrats comportant une dépense de plus de 2,000.00\$ au cours de cette période avec un même contractant lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale de 25,000.00\$.

AUTRES DOSSIERS :

1 Groupe Belzile Tremblay – Vérification annuelle 2014 et Reddition de compte TECQ 2010-2013– Acceptation des honoraires

Rés. 13-210

GROUPE BELZILE TREMBLAY INC. – VÉRIFICATION ANNUELLE ET REDDITION DE COMPTE TECQ 2010-2013– ACCEPTATION DES HONORAIRES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter les honoraires de la firme de comptables Groupe Belzile Tremblay inc. pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2014 au montant de 16,200.\$ plus taxes ainsi que pour la reddition de compte de notre règlement numéro 305 en regard de la TECQ 2010-2013 au montant de 4,500.\$ plus taxes.

2o Caisse Desjardins Pierre Le Gardeur – Autorisation de signature

Rés. 13-211

CAISSE DESJARDINS PIERRE LE GARDEUR – AUTORISATION DE SIGNATURES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que Madame Julie Goulet et Messieurs Steve Mador, Pierre Imbault et Simon Bédard, lorsqu'ils sont nommés maire-suppléant, soient ajoutés aux signataires déjà inscrits et autorisés à signer les effets bancaires de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice pour le compte numéro 535300.

Que les noms de Mesdames Martine Desrosiers et Mélanie Therrien ainsi que Messieurs Robert Charlebois et Daniel Bissonnette soient retirés dudit compte.

3o Excavation Roc-Sol – Certificat de paiement no 1 – Autorisation de paiement

Rés. 13-212

EXCAVATION ROC SOL – CERTIFICAT DE PAIEMENT NUMÉRO 1 – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Le Conseil Municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice, suite aux recommandations de Monsieur Benjamin Rouette, ingénieur de la firme Beaudoin Hurens, autorise le paiement à Excavation Roc Sol Itée au montant de 548,120.64\$ (taxes inc.) pour les travaux fait en regard du Règlement numéro 305 relativement au remplacement d'une conduite d'aqueduc sur la rue Notre-Dame.

4o Toiture Joël – Réparation du toit de l'Hôtel de Ville – Acception de l'offre de services

Rés. 13-213

TOITURE JOEL – RÉPARATION DU TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

CONSIDÉRANT les dommages constatés suite aux forts vents survenus le 1^{er} novembre 2013

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'octroyer le contrat de réparation de la section sud-ouest du toit de l'Hôtel de Ville à l'entreprise Toiture Joël pour le prix de 3,219.30\$ taxes incluses.

5o Monsieur Daniel Chaussé – Entretien des chemins de L'Ile – Autorisation de paiement

Rés. 13-214

MONSIEUR DANIEL CHAUSSÉ – ENTRETIEN DES CHEMINS DE L'ILE – AUTORISATION DE PAIEMENT

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'autoriser le paiement d'une somme de 3,000.\$ à Monsieur Daniel Chaussé pour l'entretien et la réparation du chemin des Seigneurs sur l'Ile Bouchard.

AFFAIRES EN COURS :

1o Tribunal administratif du Québec – Autorisation de médiation – M. Léo Bellemare

Rés. 13-215

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DU QUÉBEC – AUTORISATION DE MÉDIATION – M. LÉO BELLEMARE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Pierre Imbault

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

De donner suite à la recommandation de notre aviseur légal et d'accepter la procédure de médiation avec M. Léo Bellemare offert par le Tribunal administratif du Québec.

2o Planitaxe – Acceptation de l'offre de service

Rés. 13-216

PLANITAXE – ACCEPTATION DE L'OFFRE DE SERVICES

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'accepter l'offre de services de Planitaxe pour l'analyse du système de taxes à la consommation selon les modifications apportées dans la dernière année (TPS et TVQ) et la production d'un rapport détaillé sur les réclamations additionnelles possible ainsi que pour la révision des auxiliaires comptables et d'autoriser la Directrice Générale à signer l'entente à intervenir avec Planitaxe

RAPPORTS DIVERS : Directeur des Services et Travaux publics

1o Leroux Beaudry Picard – Mandat pour déterminer un montant pour fin de parc du lot 3730016

Rés. 13-217

LEROUX BEAUDRY PICARD – MANDAT POUR DÉTERMINER UN MONTANT POUR FINS DE PARC DU LOT 3 730 016

ATTENDU QUE la municipalité a reçu une demande de permis de lotissement pour subdiviser le lot 3 730 016 en créant les nouveaux lots **5 412 423 et 5 412 424.**

ATTENDU QUE dans les conditions d'acceptation du permis de lotissement, le montant pour fins de parc déterminé par le rapport de l'évaluateur soit payé.

ATTENDU QUE pour ce faire, le conseil doit mandater l'évaluateur pour sortir le rapport d'évaluation établissant la valeur marchande des lots 5 412 423 et 5 412 424, ainsi que le montant à payer en fins de parc à la municipalité.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil municipal de la Paroisse de Saint-Sulpice mandate les évaluateurs Leroux Beaudry Picard et associés inc. afin de produire le rapport devant déterminer le montant à payer en fins de parc relatif au lotissement de l'arpenteur Danny Houle du bureau d'arpenteurs-géomètres libre & associés, no. de minute 24187, dossier ag. : 084054 daté du 17 octobre 2013, et no. de minute 24189, dossier a.g. : 084054 daté du 18 octobre 2013, le dit rapport étant aux frais du propriétaire des lieux, soit monsieur Gérard Lavoie du 791 rue Notre-Dame à Saint-Sulpice

VARIA :

1o Membre du Conseil Municipal – Dépôt "Déclaration des intérêts pécuniaires des Membres du Conseil"

Le dépôt s'est fait lors de l'assemblée régulière du 13 novembre 2013 pour les membres du Conseil Municipal suivant :

Michel Champagne, Maire

Maurice Prud'homme, Conseiller

Steve Mador, Conseiller

Pierre Imbault, Conseiller

Denys Spénard, Conseiller

Julie Goulet, Conseillère

2o Maire suppléant – Nomination pour les mois de novembre, décembre 2013, janvier et février 2014

Rés. 13-218

MAIRE-SUPPLÉANT – NOMINATION POUR LES MOIS DE NOVEMBRE, DÉCEMBRE 2013, JANVIER ET FÉVRIER 2014

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que Monsieur Maurice Prud'homme soit nommé à titre de Maire-suppléant, pour les mois de novembre, décembre 2013, janvier et février 2014.

3o Le Tournesol de la Rive Nord – Résolution d'appui – Ateliers "Moi et ma santé mentale"

Rés. 13-219

LE TOURNESOL DE LA RIVE NORD – RÉOLUTION D'APPUI – ATELIERS "MOI ET MA SANTÉ MENTALE"

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que le Conseil Municipal appui l'organisme le Tournesol de la Rive-Nord dans son projet d'atelier "Moi et ma santé mentale" et s'engage à fournir un local pour les huit (8) rencontres prévues entre le 6 mars et le 24 avril 2014 et de diffuser dans son journal l'informateur les informations nécessaires à ces ateliers.

4o TROCL – Demande de résolution d'appui – Campagne "Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire"

Rés. 13-220

TROCL – DEMANDE DE RÉOLUTION D'APPUI – CAMPAGNE "JE TIENS À MA COMMUNAUTÉ, JE SOUTIENS LE COMMUNAUTAIRE"

CONSIDÉRANT QUE notre organisation désire appuyer les organismes communautaires autonomes dans le cadre de la campagne "Je tiens à ma communauté, je soutiens la communautaire".

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires autonomes revendiquent un meilleur soutien financier pour réaliser la mission pour laquelle ils ont été créés

CONSIDÉRANT QUE les organismes communautaires autonomes sont indispensables au maintien du tissu social québécois et qu'ils constituent des lieux privilégiés que se donnent les communautés pour apporter des réponses à leurs besoins

CONSIDÉRANT QUE notre organisation reconnaît l'apport positif des organismes dans notre milieu

CONSIDÉRANT notre volonté que le gouvernement s'engage en faveur des organismes communautaires autonomes'

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Madame Julie Goulet

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

Que la Municipalité de la Paroisse de Saint-Sulpice appuie les deux demandes des organismes communautaires autonomes dans le cadre de la campagne "Je tiens à ma communauté, je soutiens le communautaire" soit : un financement à la mission adéquat et un programme national de financement qui assure leur pérennité

50 Chambre de Commerce de la MRC de L'Assomption – Demande d'adhésion

Rés. 13-221

CHAMBRE DE COMMERCE DE LA MRC DE L'ASSOMPTION – DEMANDE D'ADHÉSION

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Simon Bédard

ET APPUYÉ PAR Monsieur Denys Spénard

ET RÉSOLU QUE SOIT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

D'adhérer à la Chambre de Commerce de la MRC de L'Assomption et de nommer madame Julie Goulet à titre de représentante de la Municipalité

PÉRIODE DE QUESTIONS

Madame Martine Desrosiers, réparation du toit de l'Hôtel de Ville nouvelle réparation ou section déjà réparée.

Madame Lisette Dumesnil Landreville, est ce que la période de questions sera maintenue même si on envoie des questions à l'avance, question sur le règlement d'urbanisme

Madame Dianne Parizeault, question au sujet du montant pour fins de parc.

Madame Louise Lavoie, Question au sujet du schéma d'aménagement

Citoyenne, médiation dans le dossier de M. Bellemare, montant pour fin de parc et honoraire pour vérification annuelle.

Citoyen, dossier de médiation de M. Bellemare

Monsieur Robert Charlebois, questions montant pour fin de parc, travaux effectués sur les chemin de l'Île Bouchard

Monsieur Yvon Dumesnil, question au sujet du TAQ.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Rés. 13-222

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Maurice Prud'homme

ET APPUYÉ PAR Monsieur Steve Mador

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE :

L'assemblée soit levée.

.....
Michel Champagne
Maire

.....
Marie-Josée Masson
Directrice Générale et
Secrétaire-Trésorière